



ACHETEUSE PUBLIQUE RESPONSABLE ENGAGÉE !



**Camille Mangez, Chargée de mission Achat
Agglomération d'Agen**

Chez 3AR, nous avons à cœur de mettre en lumière des acheteurs publics engagés dans des pratiques d'achats durables. Des témoignages d'exemplarité qui pourront inspirer d'autres acheteurs publics de Nouvelle-Aquitaine à se lancer dans des démarches similaires.

Découvrez le portrait et le retour d'expérience de Camille Mangez, Chargée de mission Achat au sein de l'Agglomération d'Agen.

Quel a été votre parcours pour arriver à votre poste d'acheteuse publique ?

Camille Mangez : Issue d'une école de commerce, j'ai d'abord orienté mon parcours vers des départements achats du secteur privé, où j'ai appris à structurer une démarche, analyser des besoins et dialoguer avec les fournisseurs. En changeant de région, j'ai postulé à un poste d'acheteuse publique et j'ai découvert un univers passionnant, stimulant et valorisant, où je peux mettre mes compétences au service de projets concrets pour le territoire. Mes qualités d'organisation, d'écoute et ma conviction que nous pouvons concilier performance économique et utilité collective m'ont naturellement menée vers ce poste.

Comment êtes-vous arrivée au sujet de l'achat responsable en tant que tel ?

Camille Mangez : Je suis, comme beaucoup, sensible aux enjeux environnementaux et sociaux dans ma vie personnelle. Ce qui m'a frappée en arrivant dans la commande publique, c'est de comprendre à quel point nos achats pouvaient être un levier stratégique pour faire évoluer les pratiques des fournisseurs et impulser des changements réels. Cette dimension donne encore plus de sens à mon rôle d'acheteuse publique.

Selon vous, quelles sont les singularités de l'achat public ? Quelles bases communes entre achats privés et publics ? Qu'est-ce qu'un acheteur issu du secteur privé peut apporter au secteur public ?

Camille Mangez : Les bases sont communes : bien définir le besoin, connaître le marché fournisseur, sécuriser la relation et rechercher la performance. On trouve aussi les mêmes réflexes d'analyse économique, par exemple à travers la cartographie des achats qui permet d'identifier des leviers de performance dans les deux secteurs.

La différence majeure tient au cadre : dans le public, nous devons respecter des règles strictes de transparence et d'égalité de traitement, qui rallongent parfois les délais mais garantissent l'équité. A l'inverse, dans le privé, la réactivité et la négociation sont plus directes. Les règles du jeu sont différentes ! La diversité des parcours, qu'ils soient publics ou privés, constitue une richesse pour la commande publique. Un acheteur issu du secteur privé peut ainsi mettre à profit son expérience en matière de performance, d'analyse économique et de mise en perspective des besoins.

Avez-vous un retour d'expérience inspirant à partager ?

Camille Mangez : Nous avons pris en main la démarche liée à la loi AGEC. Au fur et à mesure du lancement des marchés concernés, j'intègre des clauses et des critères d'analyse permettant d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation. Pour faciliter ensuite le recensement de nos achats intégrant des matériaux recyclés ou de réemploi, j'ai ajouté dans les marchés concernés une clause obligeant les titulaires à communiquer leurs données. Cette méthode a déjà été appliquée sur plusieurs segments : mobilier de bureau, mobilier scolaire, habillement des agents en costume, consommables d'impression, papier et fournitures de bureau.

Quel regard portez-vous sur le Réseau 3AR dont vous faites partie ? Que venez-vous chercher ?

Camille Mangez : Le réseau 3AR est pour moi une ressource précieuse. D'abord, il permet de rompre l'isolement ; de partager des expériences concrètes avec mes homologues et de m'inspirer des pratiques des autres collectivités. Chaque rencontre, chaque webinar, chaque échange se traduit par une impulsion, une motivation supplémentaire pour enrichir ma pratique et faire progresser la démarche achat responsable dans ma collectivité.